



Budget 2023 : 1000 postes en moins et une pseudo-revalorisation partielle ! Inacceptable !

Un mois après la rentrée, la situation est déjà alarmante dans les écoles. Le ministre peut bien répéter comme une litanie que « la rentrée s'est bien passée », il ne convaincra personne et surtout pas les collègues.

Les CTSD de rentrée ont poursuivi leurs basses œuvres en fermant des classes ou en refusant des ouvertures nécessaires ; déjà les remplaçants manquent et de nombreux TR sont affectés sur des classes à l'année ; l'enseignement spécialisé est exsangue, l'inclusion systématique fait exploser les écoles, partout les postes de RASED et les postes en établissements sociaux et médico-sociaux font défaut...

Mais pour le ministre Ndiaye, il y a encore trop d'enseignants dans les écoles !

C'est pour cela qu'il annonce dans le cadre du budget 2023 pour la rentrée de septembre prochain 2000 suppressions de postes d'enseignants dont 1000 dans le 1^{er} degré !

Cela se traduira donc dès la rentrée prochaine par encore plus de fermetures de classes, encore moins de remplaçants, encore moins d'enseignants spécialisés !

Et ce n'est pas les annonces concernant la pseudo-revalorisation qui vont mettre du baume au cœur des personnels !

Le ministre confirme que celle-ci sera réservée aux enseignants étant dans la première partie de leur carrière. Quant aux autres, pour en bénéficier, ils devront effectuer des tâches supplémentaires, tâches dont le ministre, interrogé par la FNEC FP-FO, est d'ailleurs bien incapable de préciser la nature !

Si les AESH, après des années de mobilisation, pourront enfin percevoir les indemnités REP et REP+, ils ne connaîtront toujours pas de réelle augmentation indiciaire, toujours pas de vrai statut, toujours pas de vrai salaire !

Le budget du ministre c'est donc une aggravation des conditions de travail des personnels et une confirmation de l'effondrement de leur pouvoir d'achat en cette période d'inflation galopante.

C'est dans ce contexte que le président Macron confirme sa volonté de repousser l'âge légal de départ en retraite à 65 ans !

Ils veulent la guerre ? Ils auront la grève !

Le SNUDI-FO fait sienne la résolution du CCN qui se conclut de la manière suivante : « *Afin de préparer le rapport de force et la grève, le CCN propose à toutes les structures (fédérations, unions départementales, syndicats) une grande campagne de réunions et assemblées avec les syndiqués et les salariés.* »

Il invite les enseignants et AESH à participer nombreux aux prochaines réunions syndicales organisées par les syndicats départementaux dans tout le pays afin de préparer la grève pour gagner.

Montreuil, le 4 octobre 2022